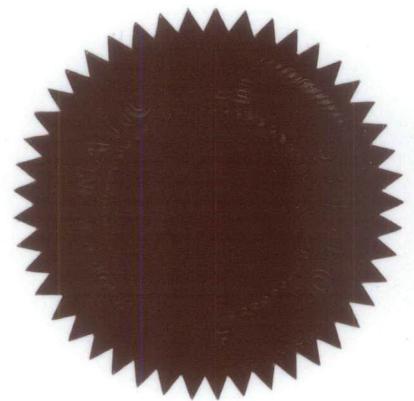


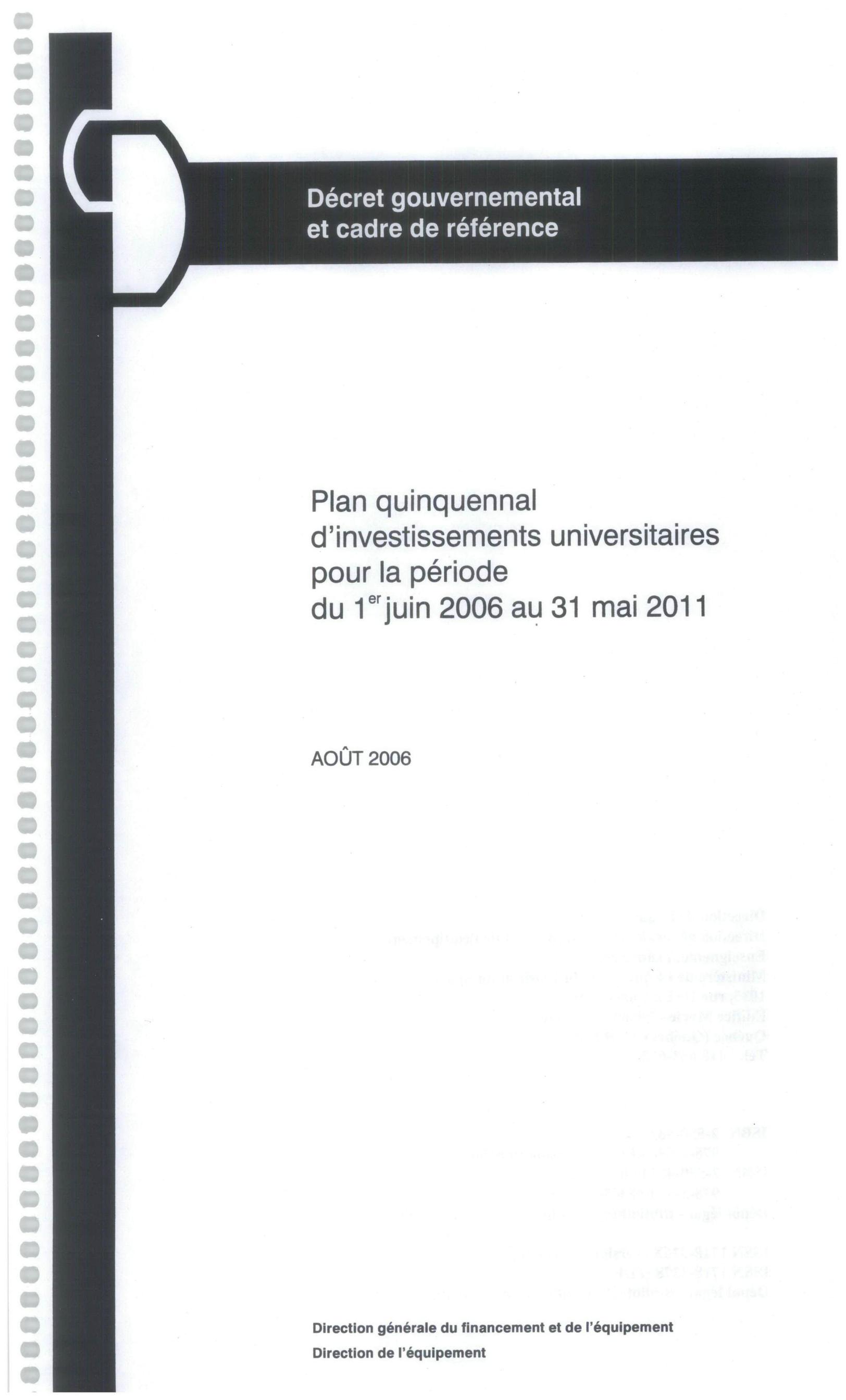
Décret gouvernemental
et cadre de référence

Plan quinquennal
d'investissements universitaires
pour la période
du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011

AOÛT 2006







**Décret gouvernemental
et cadre de référence**

**Plan quinquennal
d'investissements universitaires
pour la période
du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011**

AOÛT 2006

**Direction de l'équipement
Direction générale du financement et de l'équipement
Enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : 418 643-6524**

**ISBN 2-550-48347-2
978-2-550-48347-2 (version imprimée)
ISBN 2-550-48348-0
978-2-550-48348-9 (PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006**

**ISSN 1718-326X (version imprimée)
ISSN 1718-3278 (PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2006**

AVANT-PROPOS

Le présent document comporte deux sections : le décret approuvant le Plan quinquennal d'investissements universitaires et le cadre de référence utilisé pour le calcul des enveloppes inscrites au Plan quinquennal.

SECTION 1

DÉCRET

Le plan d'investissements pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011 a été approuvé par le décret numéro 714-2006 du 8 août 2006.

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence présente les lignes directrices de l'élaboration du Plan quinquennal d'investissements universitaires, conformément au cadre normatif adopté par le comité conjoint MELS-CREPUQ en 2003* et autorisé par le Conseil du trésor, par le CT 200960 en date du 6 avril 2004, et révisé par le CT 203477 en date du 28 mars 2006.

Les paramètres, les formules de calcul et les données de base utilisés pour la répartition par établissement des enveloppes autorisées sont présentés dans les tableaux qui accompagnent le cadre de référence.

* Le cadre normatif est constitué des deux documents suivants :

- *Cadre normatif des investissements universitaires, Partie 1 : Normes d'espaces*, mars 2006.
- *Cadre normatif des investissements universitaires, Partie 2 : Normes de coût et enveloppes annuelles*, mars 2006.

Il peut être consulté sur le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

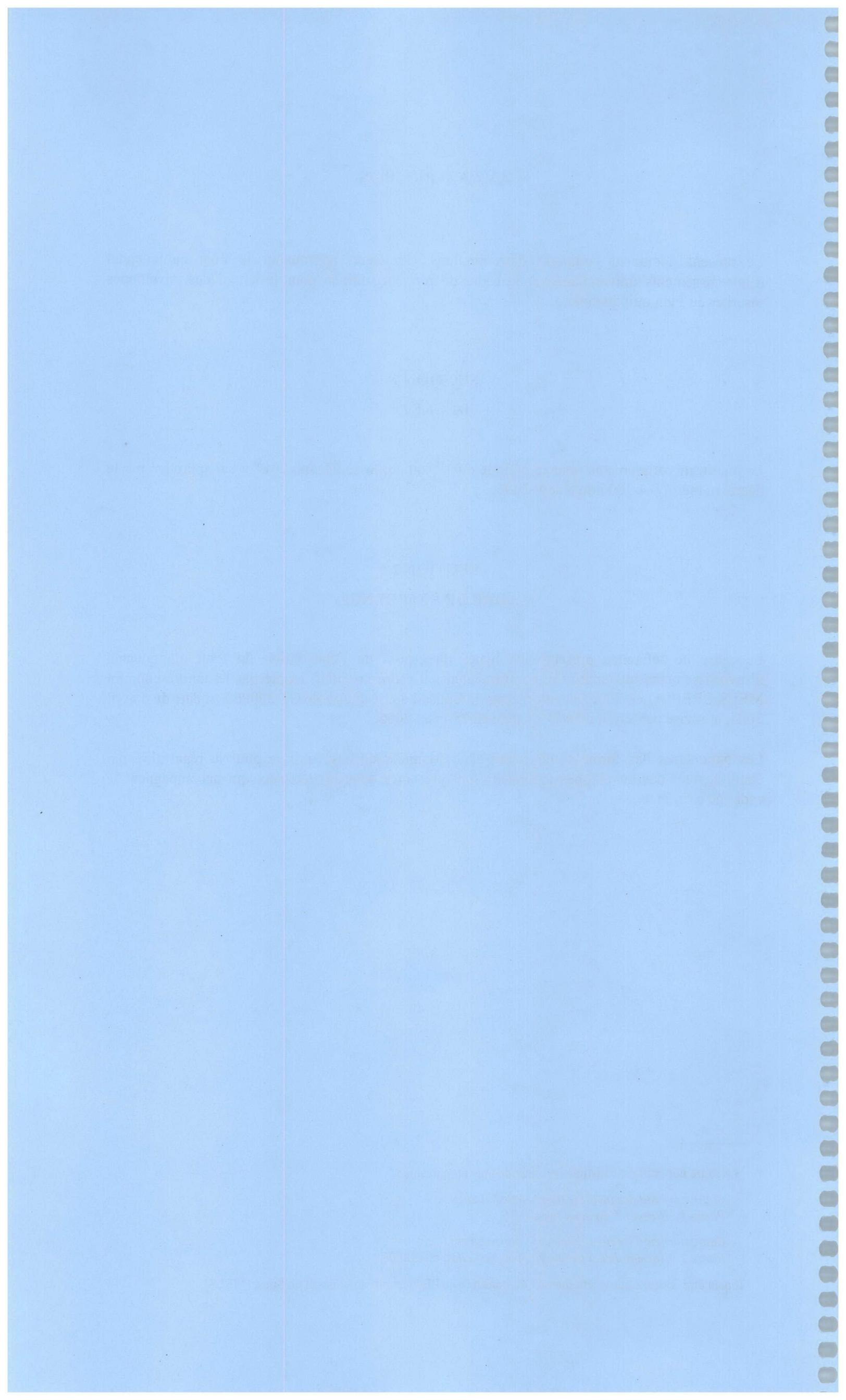


TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1

DÉCRET

1	Décret numéro 714-2006 concernant l'approbation du plan d'investissements universitaires pour la période du 1 ^{er} juin 2006 au 31 mai 2011	i
2	Annexe A Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011 Maintien des actifs et nouvelles initiatives	ii
	Parachèvements	iii
3	Annexe B Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011	iv
4	Annexe C Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011 Répartition des enveloppes normalisées réparties et ajustées et de celle du développement des systèmes d'information pour l'année 2006-2007	v

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d'information	2
3	Nouvelles initiatives	2
4	Parachèvements	3
5	Liste des tableaux	3



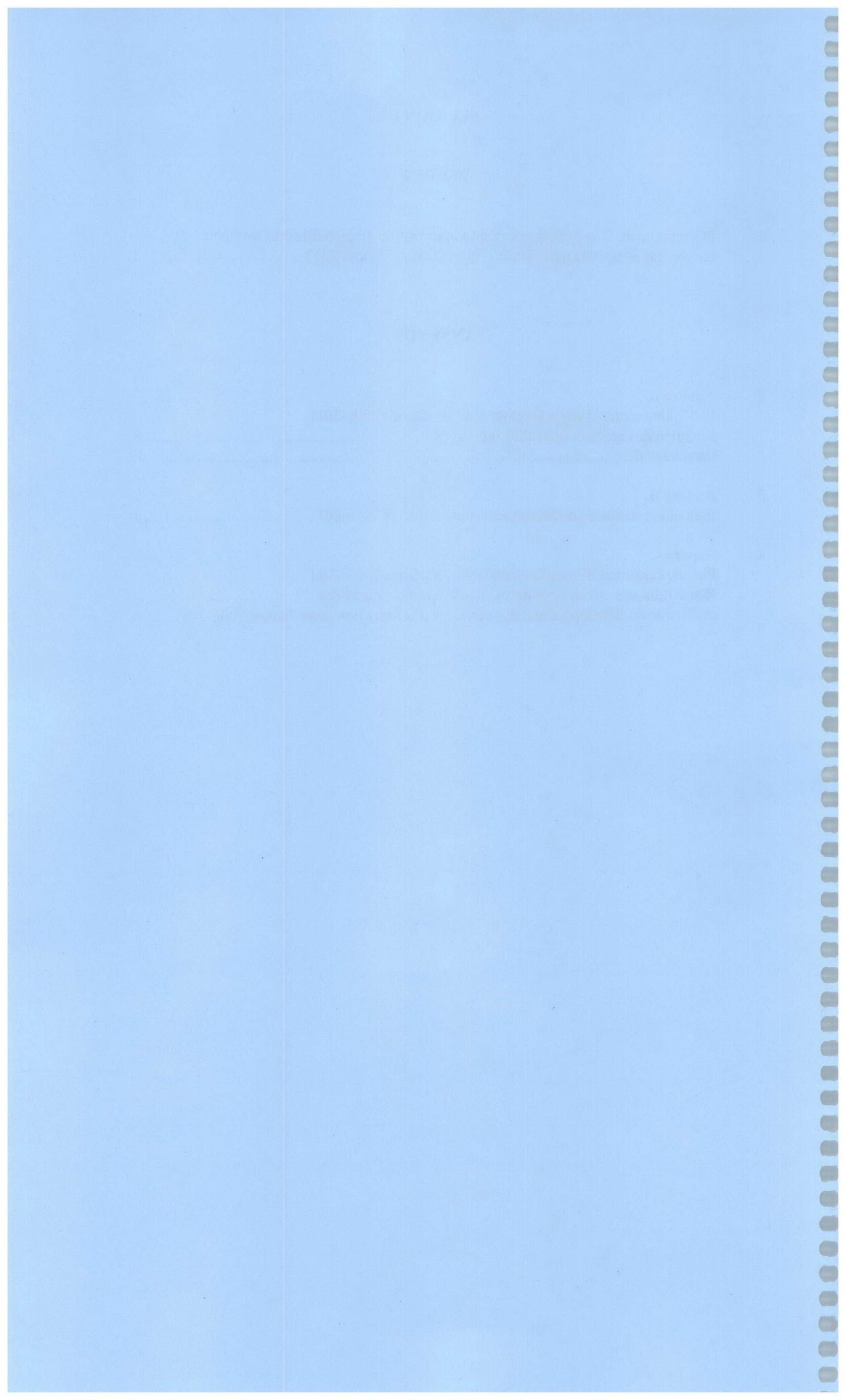
SECTION 1

DÉCRET

- 1 Décret numéro 714-2006 concernant l'approbation du plan d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011 i

ANNEXES

- 2 Annexe A
Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011
Maintien des actifs et nouvelles initiatives ii
Parachèvements iii
- 3 Annexe B
Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011 iv
- 4 Annexe C
Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011
Répartition des enveloppes normalisées réparties et ajustées
et de celle du développement des systèmes d'information pour l'année 2006-2007 v





DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO

714-2006

CONCERNANT l'approbation du Plan
d'investissements universitaires pour
la période du 1^{er} juin 2006 au
31 mai 2011

8 AOUT 2006

—0000000—

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17) le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est autorisé à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4 de cette loi ce plan doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes et être approuvé par le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011, tel qu'il figure aux annexes A, B et C de la recommandation ministérielle du présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

QUE le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011 annexé à la recommandation ministérielle du présent décret soit approuvé, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17).

Le greffier du Conseil exécutif



PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2006-2011
(en millions de dollars)

ENVELOPPES	ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES						
			2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	PLAN 2006-2011	
1. MAINTIEN DES ACTIFS									
1.1 ENVELOPPES NORMALISÉES POUR LE PARC IMMOBILIER									
1.1.1 Réaménagement	93,445	-	18,689	18,689	18,689	18,689	18,689	18,689	93,445
1.1.2 Rénovation	280,840	-	56,168	56,168	56,168	56,168	56,168	56,168	280,840
1.1.3 Rattrapage	217,100	22,600	31,700	40,700	40,700	40,700	40,700	40,700	194,500
Total partiel 1.1	591,385	22,600	106,557	115,557	115,557	115,557	115,557	115,557	568,785
1.2 FONDS FQRNT *	10,850	-	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	10,850
Total partiel 1.2	10,850	-	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	10,850
Total 1	602,235	22,600	108,727	117,727	117,727	117,727	117,727	117,727	579,635
2. DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE **	70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
Total 2	70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
3. NOUVELLES INITIATIVES									
3.1 AJOUTS D'ESPACE									
3.1.1 Concordia - Construction École John Molson	60,000	-	20,000	30,000	10,000	-	-	-	60,000
3.1.2 UQAT - Construction Pavillon Premières Nations	3,800	-	3,800	-	-	-	-	-	3,800
3.1.3 UQO - Construction des secteurs G et H	14,000	-	14,000	-	-	-	-	-	14,000
Total partiel 3.1	77,800	-	37,800	30,000	10,000	-	-	-	77,800
3.2 INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE: VIREMENT DU MDEIE (CT 203459 ¹)									
3.2.1 FCI - Fonds de relève	13,151	-	13,151	-	-	-	-	-	13,151
3.2.2 FCI - Chaires de recherche - Bourses carrières	7,253	-	7,253	-	-	-	-	-	7,253
3.2.3 PSRv2 - UMG - Pavillon des sciences de la vie	14,000	-	14,000	-	-	-	-	-	14,000
3.2.4 PSRv2 - UMG - Pavillon Francesco Bellini	5,880	-	5,880	-	-	-	-	-	5,880
3.2.5 PSRv2 - INRS - Lab. Technologie environnementale	10,136	-	10,136	-	-	-	-	-	10,136
3.2.6 PSRv2 - UQAC - CURAL	3,509	-	3,509	-	-	-	-	-	3,509
3.2.7 INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE: VIREMENT DU MDEIE (CT 203735)									
PSRv2 - ÉTS - Agrandissement et réaménagement	28,000	-	28,000	-	-	-	-	-	28,000
Total partiel 3.2	81,929	-	81,929	-	-	-	-	-	81,929
Total 3	159,729	-	119,729	30,000	10,000	-	-	-	159,729

* FQRNT: Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (anciennement Fonds FCAR).

** Anciennement "Mesure du discours sur le budget 1995-1996: développement des systèmes d'information".

¹ Le CT 203459 autorisant un virement du PTI du MDEIE vers le PQI du MELS comprend des modifications au financement du projet n° 3132 approuvé dans le cadre du 2e concours du Fonds d'innovation de la FCI inscrit au PQI 2002-2007. Après entente entre le MDEIE, le MSSS et le MELS, le projet n° 3132 est réduit de 1 186 256 \$ bonifiant du même montant le PTI du MSSS.

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2006-2011
(en millions de dollars)

ENVELOPPES	ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES					
			2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	PLAN 2006-2011
4. PARACHÈVEMENTS DES PROJETS AUTORISÉS AUX PQI ANTÉRIEURS								
4.1 PROJETS D'AJOUTS D'ESPACE								
4.1.1 Enveloppe 2005-2010								
4.1.1.1 ETS - Agrandissement du pavillon principal	29,300	14,400	11,700	3,200	-	-	-	14,900
Total partiel 4.1	29,300	14,400	11,700	3,200	-	-	-	14,900
Total 4	29,300	14,400	11,700	3,200	-	-	-	14,900
GRAND TOTAL (1+2+3+4)	861,264	37,000	254,156	164,927	141,727	131,727	131,727	824,264

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2006-2011**1 Conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du Plan quinquennal d'investissements universitaires**

- 1.1 L'aliénation d'un immeuble pour lequel un établissement a reçu des sommes à titre d'initiatives nouvelles et de parachèvements ne peut se faire sans l'accord préalable du ministre. Le produit de cette aliénation est récupéré par le Ministère dans une proportion égale à celle de sa participation financière au coût de construction.
- 1.2 Les établissements sont assujettis aux étapes d'approbation établies par le Ministère.
- 1.3 Pour la réalisation d'un investissement approuvé en vertu du présent plan, l'établissement universitaire doit adjudger un contrat de construction en procédant par appel d'offres de la manière prévue au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires approuvé par le décret numéro 1015-90 du 11 juillet 1990 (c. I-13.3, r. 0.01) ainsi que les modifications subséquentes.
- 1.4 Pour un contrat de construction de plus d'un million de dollars alloué dans le cadre d'un projet d'initiatives nouvelles ou de parachèvements, l'établissement doit s'assurer que l'entrepreneur est titulaire d'un certificat d'enregistrement dûment reconnu attestant que celui-ci possède, à l'égard de la réalisation de travaux de construction, un système d'assurance de la qualité conforme à la norme ISO 9001-2000.

2 Superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées

À compter du Plan d'investissements universitaires 1997-2002, les superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées doivent avoir été autorisées dans le cadre d'un projet (construction ou achat) approuvé au plan quinquennal. À compter du Plan d'investissements universitaires 2004-2009, les superficies financées excluent les espaces liés à la recherche.

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2006-2011

RÉPARTITION DES ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES
ET CELLE DU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION
POUR L'ANNÉE 2006-2007
(en millions de dollars)

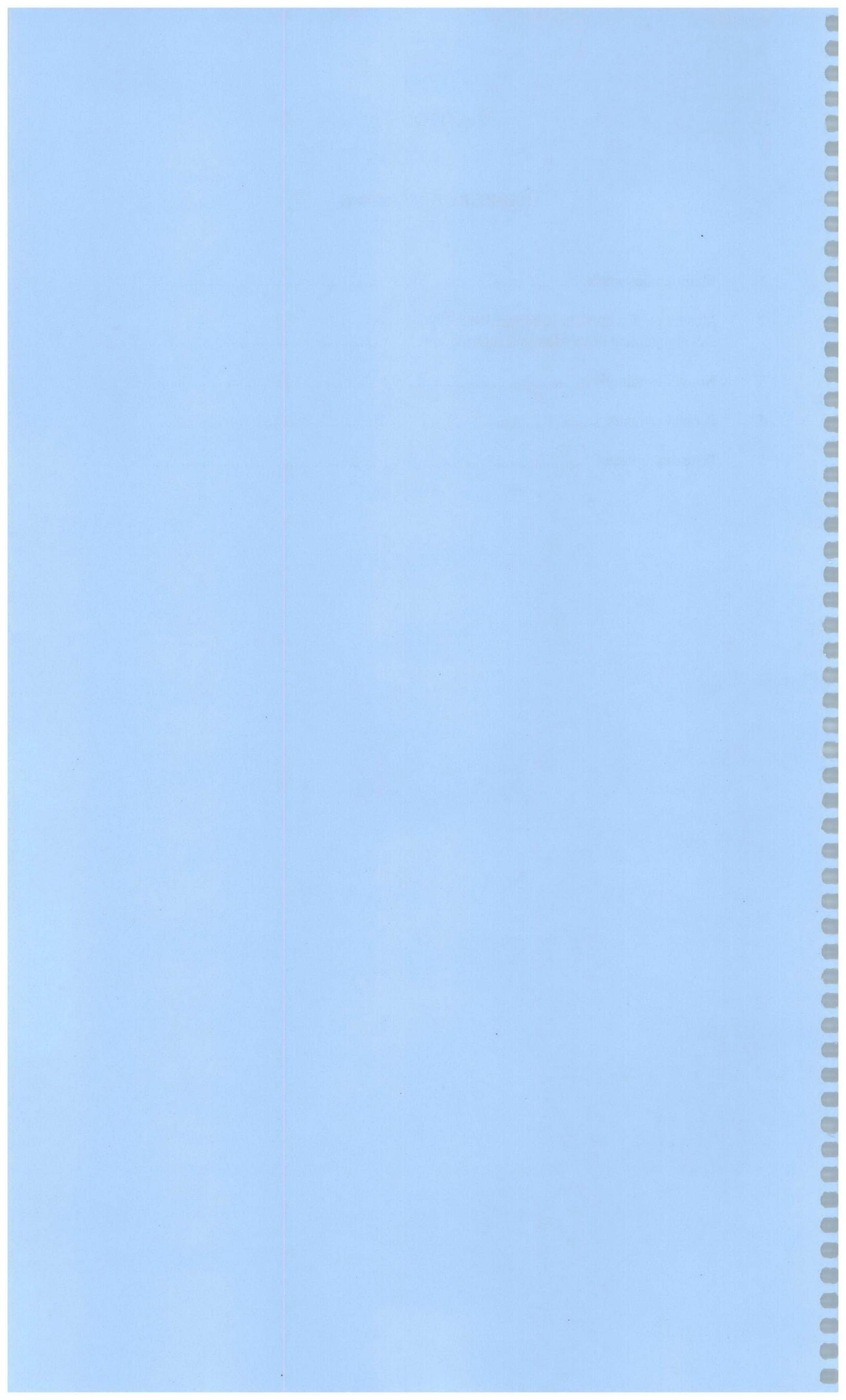
ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES POUR LE PARC IMMOBILIER (Annexe A, section 1.1)				DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION (Annexe A, section 2)
	RÉAMÉNAGEMENT	RÉNOVATION	RATTRAPAGE	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES (Annexe A, section 1.1)	
	(A)	(B)	(C)	(D)=(A+B+C)	
Bishop's	0,304	1,243	0,505	2,052	0,071
Concordia	2,106	4,705	2,753	9,564	1,043
Laval	3,095	12,188	6,217	21,500	1,874
McGill	2,964	11,891	7,757	22,612	1,882
Montréal	3,045	10,755	6,566	20,366	2,227
HEC	0,536	0,870	0,322	1,728	0,525
Polytechnique	0,605	1,241	1,112	2,958	0,867
Sherbrooke	1,252	3,580	2,084	6,916	0,563
Total partiel sans l'UQ	13,907	46,473	27,316	87,696	9,052
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	0,085	0,102		0,187	0,131
Université du Québec à Chicoutimi	0,454	0,917	0,266	1,637	0,414
Université du Québec à Montréal	2,130	3,552	1,622	7,304	2,077
Université du Québec en Outaouais	0,307	0,736	0,334	1,377	0,294
Université du Québec à Rimouski	0,270	0,922	0,464	1,656	0,319
Université du Québec à Trois-Rivières	0,676	1,894	0,855	3,425	0,631
Institut national de la recherche scientifique	0,074	0,166	0,594	0,834	0,405
École nationale d'administration publique	0,085	0,078		0,163	0,124
École de technologie supérieure	0,447	0,821	0,044	1,312	0,212
Télé-université	0,051	0,025		0,076	0,195
Université du Québec (siège social)	0,203	0,482	0,205	0,890	0,146
Total partiel de l'UQ	4,782	9,695	4,384	18,861	4,948
TOTAL	18,689	56,168	31,700	106,557	14,000

* La répartition est établie sur la base des paramètres du nouveau Cadre normatif, approuvé par le CT 200960 du 6 avril 2004 et révisé par le CT 203477 du 28 mars 2006.

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d'information	2
3	Nouvelles initiatives	2
4	Parachèvements	3
5	Liste des tableaux	3



1 MAINTIEN DES ACTIFS

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI) 2006-2011 comprend les trois enveloppes de maintien des actifs suivantes :

- l'enveloppe de réaménagement du parc immobilier;
- l'enveloppe de rénovation du parc immobilier;
- l'enveloppe de rattrapage du parc immobilier.

Depuis le Plan quinquennal 2005-2010, une enveloppe de rattrapage a été ajoutée pour les travaux de réfection majeurs du parc immobilier.

Une enveloppe particulière du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) destinée au maintien des actifs est aussi présentée.

1.1 Enveloppes de maintien des actifs du parc immobilier

Les enveloppes de maintien des actifs sont réparties au prorata des besoins normalisés théoriques. Ces derniers sont basés sur la valeur de remplacement des espaces en propriété liés à l'enseignement (VRESPE). Cette valeur est déterminée par la somme des valeurs des espaces inventoriés liés à l'enseignement par catégories et sous-catégories multipliées par le coût normé de chaque catégorie et sous-catégorie auquel sont ajoutés les honoraires professionnels, les coûts relatifs aux aménagements extérieurs et le facteur régional de coût de construction.

Besoins normalisés théoriques de réaménagement des espaces du parc immobilier

Les besoins en réaménagement du parc immobilier lié à l'enseignement sont estimés de la façon suivante :

$$0,5 \% \times \text{VRESPE}$$

Pour l'année 2006-2007, les besoins représentent 23 616 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés aux tableaux 3 et 4 ci-joints.

Besoins normalisés théoriques de rénovation des espaces du parc immobilier

Les besoins en rénovation du parc immobilier lié à l'enseignement, pour l'ensemble des établissements, sont estimés de la façon suivante :

$$1,5 \% \times \text{VRESPE}$$

Ces besoins théoriques totaux sont répartis entre les établissements au prorata du produit de la VRESPE et de l'âge ajusté moyen des espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement de chacun.

Pour l'année 2006-2007, les besoins représentent 70 851 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés aux tableaux 3 et 4 ci-joints.

Enveloppe de rattrapage des espaces du parc immobilier

L'enveloppe totale de rattrapage en rénovation dont le Ministère dispose, soit 31 700 000 \$ en 2006-2007, est répartie au prorata du produit de la VRESP_{25ans+} et de l'âge moyen ajusté de tous les espaces subventionnés en propriété de 25 ans et plus.

Enveloppes réparties

Pour l'année 2006-2007, le Ministère dispose d'une enveloppe de 106 557 000 \$ à distribuer aux établissements, dont 18 689 000 \$ pour le réaménagement, 56 168 000 \$ pour la rénovation et 31 700 000 \$ pour le rattrapage.

1.2 Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)

Les principaux objectifs du FQRNT sont les suivants :

- encourager la formation des jeunes chercheurs et chercheuses en offrant des bourses d'études aux meilleurs étudiants et étudiantes;
- aider les chercheurs et les chercheuses en début de carrière à s'établir en tant que chercheurs et chercheuses autonomes et à affronter la compétition à l'échelle nationale et internationale;
- faciliter le regroupement de chercheurs et de chercheuses en équipes et dans des centres afin de maximiser leurs efforts et d'offrir un milieu stimulant aux étudiants et étudiantes;
- stimuler la diffusion de connaissances.

Le gouvernement accorde au FQRNT un montant de 2 170 000 \$ pour chacune des années du Plan quinquennal 2006-2011.

Ce fonds est sous la responsabilité du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Ce dernier fait la distribution aux établissements qui est, par la suite, rapportée au Plan quinquennal d'investissements universitaires pour suivi et allocation de la subvention par le MELS.

Le tableau 5 indique les montants accordés aux établissements pour l'année 2005-2006.

2 MESURE DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1995-1996

Développement des systèmes d'information

Depuis le discours sur le budget 1995-1996, les dépenses relatives au développement des systèmes d'information doivent être inscrites comme actif immobilisé.

Il s'agit du coût lié à la mise au point et à l'amélioration des logiciels et des sommes employées pour acquérir le matériel informatique nécessaire au soutien de cette activité.

Le montant des dépenses liées au développement des systèmes d'information pour l'ensemble du réseau universitaire est estimé à 14 000 000 \$ par année ou à 70 000 000 \$ pour la période quinquennale.

La répartition de cette enveloppe par établissement universitaire est présentée au tableau 6.

3 NOUVELLES INITIATIVES

L'enveloppe des nouvelles initiatives comporte deux sous-enveloppes :

- les projets d'ajout d'espace;
- les projets d'infrastructures de recherche.

3.1 Les projets d'ajout d'espace

Trois projets d'ajout d'espace totalisant 77 800 000 \$ sont inscrits au Plan quinquennal 2006-2011.

L'annexe A présente la liste de ces projets.

3.2 Les projets d'infrastructures de recherche

Ces projets ont été autorisés dans le cadre du Programme d'appui au financement d'infrastructures (PAFI) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Les montants octroyés par le MDEIE ont été virés, par la suite, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui procède à l'allocation de la subvention.

Des montants ont également été virés du MDEIE au MELS pour assurer la contrepartie du gouvernement du Québec à des projets de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI) accordés aux établissements universitaires.

L'annexe A présente la liste des projets concernés et leur montant respectif.

4 PARACHÈVEMENTS

On fait ici référence à des projets déjà approuvés par des plans antérieurs à titre de nouvelles initiatives mais qui ne sont pas complétés. Les montants inscrits sous la rubrique « parachèvements » correspondent à une estimation des dépenses non réalisées dans les années antérieures.

Ces projets sont présentés à l'annexe A.

5 LISTE DES TABLEAUX

Maintien des actifs

Enveloppes octroyées pour le réaménagement et la rénovation du parc immobilier lié à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation

Tableau 1 : Valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2006-2007

Tableau 2 : Ajustement de l'âge moyen des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2006-2007

Tableau 3 : Enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2006-2007

Tableau 4 : Enveloppes réparties de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2006-2007

Enveloppe du FQRNT

Tableau 5 : FQRNT pour l'année 2005-2006

Mesure du discours sur le budget 1995-1996

Tableau 6 : Développement des systèmes d'information pour le Plan quinquennal 2006-2011

PQI 2006-2011 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2006-2007

Établissements	Espaces subventionnés en propriété (m ² bruts)				Valeur moyenne de remplacement (\$ déc. 2006)		Valeur de remplacement des espaces ('000 \$ déc. 2006)		
	Totaux (ESP) (1)	Liés à l'enseignement (%) (2)	(ESPE) (3) = (1 x 2)	25 ans et + (ESP _{25ans+}) (4)	pour ESP (5)	pour ESPE (6)	Totaux (VRESP) (7) = (1 x 5)	Enseignement (VRESPE) (8) = (3 x 6)	25 ans et + (VRESP _{25ans+}) (9) = (4 x 5)
Bishop's	38 150	96,12%	36 668	35 711	2 268,56	2 263,95	86 546	83 015	81 013
Concordia	326 938	77,79%	254 322	162 114	2 332,16	2 258,37	762 472	574 353	378 076
Laval	460 152	77,83%	358 150	375 230	2 390,15	2 357,12	1 099 832	844 203	896 856
McGill	552 017	66,13%	365 042	464 310	2 357,85	2 214,95	1 301 573	808 550	1 094 773
Montréal	522 904	70,21%	367 114	392 519	2 376,46	2 262,76	1 242 660	830 691	932 806
École des hautes études commerciales	80 548	92,82%	74 762	27 992	1 956,60	1 955,86	157 600	146 224	54 769
École Polytechnique de Montréal	114 099	61,97%	70 702	66 908	2 487,50	2 336,51	283 821	165 196	166 434
Sherbrooke	210 505	75,03%	157 952	155 070	2 237,01	2 161,97	470 902	341 487	346 893
Total partiel sans l'UQ	2 305 313		1 684 712	1 679 854			5 405 406	3 793 719	3 951 620
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	11 996	74,72%	8 963		2 624,51	2 619,96	31 484	23 483	
Université du Québec à Chicoutimi	66 891	76,63%	51 260	23 396	2 550,73	2 420,82	170 621	124 091	59 677
Université du Québec à Montréal	335 372	77,15%	258 741	135 463	2 309,24	2 244,22	774 454	580 672	312 817
Université du Québec en Outaouais	39 000	91,55%	35 704	35 249	2 357,68	2 346,82	91 950	83 791	83 106
Université du Québec à Rimouski	42 358	73,27%	31 034	23 479	2 583,90	2 369,69	109 449	73 541	60 667
Université du Québec à Trois-Rivières	101 263	81,09%	82 113	61 175	2 342,36	2 244,64	237 194	184 314	143 294
Institut national de la recherche scientifique	63 312	15,00%	9 498	36 300	2 560,91	2 133,85	162 136	20 267	92 961
École nationale d'administration publique	11 798	92,46%	10 908		2 108,51	2 108,37	24 876	22 998	
École de technologie supérieure	63 791	83,41%	53 206	1 755	2 328,77	2 293,13	148 555	122 008	4 087
Télé-université	7 686	91,02%	6 996		1 982,75	1 984,25	15 239	13 882	
Université du Québec (siège social)	25 369	100,00%	25 369	20 844	2 184,41	2 184,41	55 416	55 416	45 532
Total partiel de l'UQ	768 836		573 792	337 661			1 821 374	1 304 463	802 141
TOTAL	3 074 149		2 258 504	2 017 515			7 226 780	5 098 182	4 753 761

PQI 2006-2011 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Ajustement de l'âge moyen des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2006-2007

Établissements	Valeur de remplacement ('000 \$ déc. 2006)			Âge moyen réel SILU (ans)		Interventions ministérielles ('000 \$ déc. 2006)		Âge moyen ajusté (ans)	
	Espaces totaux (VRESP) (1)	Esp. Enseignement (VRESP) (2)	Espaces 25 ans et + (VRESP 25ans+) (3)	ESP (4)	pour les ESP 25ans+ (5)	sur les ESP (6)	sur les ESPE (7)	pour les ESPE (8)	pour les ESP 25ans+ (9)
Bishop's	86 546	83 015	81 013	42,419	44,461	25 953	2 972	25,635	27,750
Concordia	762 472	574 353	378 076	23,948	42,055	134 329	12 725	14,031	32,412
Laval	1 099 832	844 203	896 856	36,636	42,376	225 169	28 238	24,727	30,856
McGill	1 301 573	808 550	1 094 773	37,519	43,172	273 167	29 691	25,189	31,538
Montréal	1 242 660	830 691	932 806	35,029	43,643	279 028	27 039	22,174	31,328
École des hautes études commerciales	157 600	146 224	54 769	17,990	33,890	21 745	2 658	10,182	26,148
École Polytechnique de Montréal	283 821	165 196	166 434	26,075	42,514	69 262	3 331	12,865	29,725
Sherbrooke	470 902	341 487	346 893	29,787	38,199	98 556	9 340	17,955	26,743
Total partiel sans l'UQ	5 405 406	3 793 719	3 951 620			1 127 209	115 994		
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	31 484	23 483	59 677	9,000	27,450	560	336	7,395	19,838
Université du Québec à Chicoutimi	170 621	124 091	312 817	20,556	29,893	23 422	2 554	12,663	23,073
Université du Québec à Montréal	774 454	580 672	83 106	17,532	37,867	94 800	10 837	10,478	17,897
Université du Québec en Outaouais	91 950	83 791	60 667	35,107	43,233	34 831	1 894	15,037	34,044
Université du Québec à Rimouski	109 449	73 541	143 294	31,171	35,599	17 811	2 304	21,468	26,552
Université du Québec à Trois-Rivières	237 194	184 314	92 961	26,956	39,045	37 839	5 078	17,602	28,454
Institut national de la recherche scientifique	162 136	20 267	4 087	25,426	50,000	34 009	335	14,112	5,798
École nationale d'administration publique	24 876	22 998	4 087	7,000	50,000	296	279	5,798	47,660
École de technologie supérieure	148 555	122 008	45 532	14,012	34,000	4 983	1 968	11,528	3,144
Télé-université	15 239	13 882	45 532	4,000	34,000	127	122	3,144	20,064
Université du Québec (siège social)	55 416	55 416	802 141	28,827		14 093	1 352	14,891	
Total partiel de l'UQ	1 821 374	1 304 463	802 141			262 771	27 059		

7 226 780 5 098 182 4 753 761

1 389 980 143 053

TOTAL

POI 2006-2011 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2006-2007

Établissements	Valeur de remplacement ('000 \$ déc. 2006)		Âge moyen ajusté (ans)		Valeur de remplacement des espaces multiplié par leur âge moyen ajusté ('000 \$)		Enveloppes théoriques liées à l'enseignement avant récup. taxes ('000 \$)		Enveloppe de rattrapage ('000 \$) en rénovation ² (9)
	Enseignement (VRESPE) (1)	Espaces 25 ans et + (VRESP _{25ans+}) (2)	pour les ESPE (3)	pour les ESP _{25ans+} (4)	pour les ESPE (5) = (1 x 3)	pour les ESP _{25ans+} (6) = (2 x 4)	Réaménagement (7) = 0,5% x (1)	Rénovation ¹ (8)	
Bishop's	83 015	81 013	25,635	27,750	2 128 090	2 248 111	415	1 692	505
Concordia	574 353	378 076	14,031	32,412	8 058 747	12 254 199	2 872	6 406	2 753
Laval	844 203	896 856	24,727	30,856	20 874 608	27 673 389	4 221	16 594	6 217
McGill	808 550	1 094 773	25,189	31,538	20 366 566	34 526 951	4 043	16 190	7 757
Montréal	830 691	932 806	22,174	31,328	18 419 742	29 222 946	4 153	14 642	6 566
École des hautes études commerciales	146 224	54 769	10,182	26,148	1 488 853	1 432 100	731	1 184	322
École Polytechnique de Montréal	165 196	166 434	12,865	29,725	2 125 247	4 947 251	826	1 689	1 112
Sherbrooke	341 487	346 893	17,955	26,743	6 131 399	9 276 959	1 707	4 874	2 084
Total partiel sans l'UQ	3 793 719	3 951 620			79 593 252	121 581 906	18 968	63 271	27 316
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	23 483		7,395		173 657		117	138	
Université du Québec à Chicoutimi	124 091	59 677	12,663	19,838	1 571 364	1 183 872	620	1 249	266
Université du Québec à Montréal	580 672	312 817	10,478	23,073	6 084 281	7 217 627	2 903	4 837	1 622
Université du Québec en Outaouais	83 791	83 106	15,037	17,897	1 259 965	1 487 348	419	1 002	334
Université du Québec à Rimouski	73 541	60 667	21,468	34,044	1 578 778	2 065 347	368	1 255	464
Université du Québec à Trois-Rivières	184 314	143 294	17,602	26,552	3 244 295	3 804 742	922	2 579	855
Institut national de la recherche scientifique	20 267	92 961	14,112	28,454	286 008	2 645 112	101	227	594
École nationale d'administration publique	22 998		5,798		133 342		115	106	
École de technologie supérieure	122 008	4 087	11,528	47,660	1 406 508	194 786	610	1 118	44
Télé-université	13 882		3,144		43 645		69	35	
Université du Québec (siège social)	55 416	45 532	14,891	20,064	825 200	913 554	277	656	205
Total partiel de l'UQ	1 304 463	802 141			16 607 043	19 512 388	6 521	13 202	4 384
TOTAL	5 098 182	4 753 761			96 200 295	141 094 294	25 489	76 473	31 700

¹ L'enveloppe théorique de rénovation est égale à 1,5 % de la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement (VRESPE) de l'ensemble des universités; elle est répartie entre les établissements au prorata du produit de leur VRESPE par l'âge moyen ajusté de leurs espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement (ESPE) : (8) = (1,5 % x 5 098 182) x [(5) ÷ 96 200 295].

² L'enveloppe théorique globale de rattrapage en rénovation est égale à 31,7 millions de dollars; elle est répartie entre les établissements au prorata du produit de la valeur de remplacement de leurs espaces subventionnés en propriété âgés de 25 ans et plus (VRESP _{25ans+}) par l'âge moyen ajusté de ces mêmes espaces (ESP _{25ans+}) : (9) = 31 700 x [(6) / 141 094 294].

PQI 2006-2011 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS
Enveloppes réparties de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement
et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2006-2007

Établissements	Enveloppes théoriques liées à l'enseignement après récupération de taxes de vente ('000 \$)*		Enveloppes réparties liées à l'enseignement ('000 \$)		Rattrapage en rénovation ('000 \$)			
	Réaménagement (1)	Rénovation (2)	Réaménagement (4)	Rénovation (5)	Réaménagement et rénovation (6) = (4+5)	Enveloppe du MELS (7)	Participation des établissements (8) = (7)	Total (9) = (7+8)
Bishop's	384	1 568	304	1 243	1 547	505	505	1 010
Concordia	2 661	5 935	2 106	4 705	6 811	2 753	2 753	5 506
Laval	3 911	15 374	3 095	12 188	15 283	6 217	6 217	12 434
McGill	3 746	15 000	2 964	11 891	14 855	7 757	7 757	15 514
Montréal	3 848	13 566	3 045	10 755	13 800	6 566	6 566	13 132
École des hautes études commerciales	677	1 097	536	870	1 406	322	322	644
École Polytechnique de Montréal	765	1 565	605	1 241	1 846	1 112	1 112	2 224
Sherbrooke	1 582	4 516	1 252	3 580	4 832	2 084	2 084	4 168
Total partiel sans l'UQ	17 574	58 621	13 907	46 473	60 380	27 316	27 316	54 632
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	108	128	85	102	187			
Université du Québec à Chicoutimi	574	1 157	454	917	1 371	266	266	532
Université du Québec à Montréal	2 690	4 481	2 130	3 552	5 682	1 622	1 622	3 244
Université du Québec en Outaouais	388	928	307	736	1 043	334	334	668
Université du Québec à Rimouski	341	1 163	270	922	1 192	464	464	928
Université du Québec à Trois-Rivières	854	2 389	676	1 894	2 570	855	855	1 710
Institut national de la recherche scientifique	94	210	74	166	240	594	594	1 188
École nationale d'administration publique	107	98	85	78	163			
École de technologie supérieure	565	1 036	447	821	1 268	44	44	88
Télé-université	64	32	51	25	76			
Université du Québec (siège social)	257	608	203	482	685	205	205	410
Total partiel de l'UQ	6 042	12 230	4 782	9 695	14 477	4 384	4 384	8 768
TOTAL	23 616	70 851	18 689	56 168	74 857	31 700	31 700	63 400

* Une récupération de taxes de vente de 7,35 % a été appliquée aux enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation du tableau 3.



